

Année	Canada (%)	Québec (%)
Intentions de fermeture 2007	9.4%	8.9%
Intentions de transfert 2007	15.8%	17.8%
Intentions de fermeture 2017	8.2%	6.7%
Intentions de transfert 2017	19.5%	23%

Stratégie	Québec, 2017 (%)	Canada, 2017 (%)
Familial	51%	27%
Interne	18%	14%
Externe	31%	59%

PROBLÉMATIQUE

L'exonération cumulative des gains en capital pour les propriétaires de PME

Exonération cumulative du gain en capital, aussi connue sous le nom de *déduction des gains en capital (DGC)*, est une déduction qui se veut une incitation à l'investissement et à la prise de risques dans les PME ainsi qu'au développement des entreprises agricoles et de pêches

« Le dépouillement de surplus consiste à extraire les profits d'une société pour qu'ils soient imposés à un taux d'imposition personnel plus faible, généralement en accédant aux taux d'imposition applicables aux gains en capital plutôt qu'aux taux d'imposition applicables aux dividendes. » Deloitte (2017)

Cette incitation fiscale fédérale et provinciale a été introduite en 1985 dans le but d'aider les propriétaires de PME à épargner pour leur retraite, à une époque où on comprenait mal les différentes stratégies de sorties entrepreneuriales autre que la liquidation des actifs tangibles d'une PME (De Tienne et Wennberg, 2010)

Les effets pervers anticipés de la lutte à l'évasion fiscale par la planification fiscale de sociétés privées rend inéquitable le transfert familial pour les propriétaires-dirigeants de PME

Commission (Bélanger) royale d'enquête sur la fiscalité du Gouvernement du Québec, 1965

Commission (Carter) royale d'enquête sur la taxation du Gouvernement du Canada, 1966

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

PROBLÉMATIQUE

L'exonération cumulative des gains en capital pour les propriétaires de PME

« La déduction à vie pour gains de capitaux a été introduite en 1985 avec des objectifs bien définis et relativement simples. (...) Au fil des années, alors que la déduction est devenue plus limitée et plus ciblée, les règles se sont complexifiées de telle sorte que **la déduction est devenue un des domaines de la loi sur l'impôt les plus compliqués et les plus difficiles pour une large gamme de contribuables** » - James R. Wilson, McCarthy Tétraut (1995)

« (...) l'efficacité de l'[exonération cumulative des gains en capital] a maintes fois été contestée (...) [plusieurs commissions et comité d'études] ont à tour de rôle proposé de convertir cette mesure en possibilité de transférer des sommes à l'intérieur du régime enregistré d'épargne-retraite (REER) lors de la vente des actions » - Luc Godbout (2017)

« (...) En conclusion, un fiscaliste est requis pour accompagner tant le cédant que le repreneur. » - Jean-François Thuot, PWC (Cadieux et al., 2020).»

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

QUESTION DE RECHERCHE

L'exonération cumulative des gains en capital pour les propriétaires de PME

« Le débat sur la question de savoir si la déduction pour gains en capital constitue ou non une bonne politique fiscale se poursuit et pourrait ne jamais être résolu en l'absence de preuves empiriques claires indiquant qu'elle a induit l'activité commerciale et d'investissement souhaitée. » -- (Traduction libre) Wilson (1995, p. 206)

Est-il possible de quantifier l'ampleur des iniquités fiscales pour les propriétaires de PME au Québec et au Canada lorsque ces derniers souhaitent transférer leur entreprise à un membre de la famille ?

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

L'exonération cumulative des gains en capital pour les propriétaires de PME

Le ressac de dispositions administratives et réglementaires de plus en plus complexes visent à empêcher toutes sortes de manœuvres d'évitement fiscal à éventuellement embourbé les bonnes intentions des législateurs.

Québec introduit certains assouplissements aux dispositions fiscales en 2017 et 2018, dont les retombées demeurent contraintes par les dispositions fédérales (Charest, 2019).

L'enjeu demeure entier au fédéral

- Projet de loi privé C-274, battu en 2^e lecture (2017)
- Projet de loi privé C-208, introduit en janvier 2021

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

MÉTHODOLOGIE

Cadre théorique

INFLUENCE DES FACTEURS FISCAUX LIÉS AUX TRANSFERTS DE PME

CALCULS THÉORIQUES DE VENTES D' ACTIONS

Cadre empirique de l'analyse descriptive

DONNÉES

ÉCHANTILLON PONDÉRÉ, QUÉBEC ET CANADA IQC

HYPOTHÈSES

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

INFLUENCE DES FACTEURS FISCAUX LIÉS AUX TRANSFERTS DE PME

Vente d'actifs vs Vente d'actions

- Exonération cumulative du gain en capital
- Déduction pour gains en capital
- Taux d'inclusion 1/2
- Seuil de l'exonération
- AAPE & BAPA
- Admissibilité
- Lien de dépendance

SEUIL DE L'EXONÉRATION
AAPE: 883 3927 / 442 5925 (2018); 485 7169 / 427 8545 (2017)
BAPA: 1 800 9065 / 580 0065 (2020 et 2017)

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME

CALCULS THÉORIQUES DE VENTES D' ACTIONS

		AAPE - Actions admissibles de PME			
		Admissible à la DGC		Non-Admissible à la DGC	
		A	B	C	D
Produit de disposition (PD)	1	100 000	2 000 000	100 000	2 000 000
Prix de base rajusté (PBR coût)	2	(1 000)	(1 000)	(1 000)	(1 000)
Gain (PD - PBR) (1-2)	3	99 000	1 999 000	99 000	1 999 000
Réserve (si paiement différée)	4	(0)	(0)	(0)	(0)
Gain en Capital (GC) (3-4)	5	99 000	1 999 000	99 000	1 999 000
Taux d'inclusion du GC (½)	6	½	½	½	½
Gain en capital imposable (CCI) (5 × 6)	7	49 500	999 500	49 500	999 500
Déduction de gain en capital (DGC)	8	(49 500)	(417 858)	(0)	(0)
Revenu imposable additionnel (7-8)	9	0	581 642	49 500	999 500

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME

DONNÉES

- Banque de données appariées expérimentales du Centre canadien d'élaboration des données et de recherche économique de Statistique Canada (Ottawa)**
 - Enquête sur le financement et la croissance des PME 2017
 - Fichiers T2 de l'impôt sur le revenu des sociétés de l'Agence de revenu du Canada
- Variables**
 - Mode des intentions de transferts (EFCPME) : familiale vs Autres
 - Revenus annuels (T2)
 - Actifs nets déclarés (T2)
- Estimations pondérées**
 - Perte de 13% de l'échantillon, repondération
- Appariement**
 - Population visée de PME (2017)
 - 840 989
 - Échantillon de PME (2017) : 10 338
 - Répondants appariés (2017) : 9 034

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME

ÉCHANTILLON PONDÉRÉ

Tableau 5. Nombre et chiffre d'affaires moyen des PME, 2017-2022 (Québec, toutes les industries)

Données de 2017	Transferts familiaux			Autres types de transferts			TOTAL
	Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017			Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017			
	Non	Oui	Sous-total	Non	Oui	Sous-Total	
Nombre de PME (est.)	7 580	2 834	10 414	19 379	4 074	23 453	33 867
	72,8 %	27,2 %	30,7 %	82,6 %	17,4 %	69,3 %	100 %
Chiffre d'affaires moyen (est.)	1 300 039\$	7 720 282\$		760 805\$	5 120 857\$		
TOTAL (milliard \$)	9 854 \$	21 879 \$	31 733 \$	14 744 \$	20 862 \$	35 606 \$	67 339 \$

Source: Duhamel et al. (2020). L'influence des facteurs fiscaux sur les intentions de transferts de PME québécoises et canadiennes. Rapport de recherche. Centre de transfert d'entreprise du Québec. Montréal (QC). [Disponible: <https://ctquebec.com/publication-du-rapport-sur-l-influence-des-facteurs-fiscaux-transfert-pme/>]

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME

ÉCHANTILLON PONDÉRÉ

Tableau 6
Nombre et chiffre d'affaires moyen selon les intentions de transferts
Toutes les industries pour les provinces canadiennes autres que le Québec

Données de 2017	Transferts familiaux			Autres types de transferts			TOTAL
	Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017			Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017			
	Non	Oui	Sous-total	Non	Oui	Sous-total	
Nombre de PME (est.)	15 894	6 864	22 758	56 263	10 985	67 248	90 006
	69,8 %	30,2 %	25,3 %	83,7 %	16,3 %	74,7 %	100 %
Chiffre d'affaires moyen (est.)	1 294 077 \$	3 326 397 \$	--	885 894 \$	4 425 423 \$	--	
TOTAL (milliard \$)	20 568\$	22 832 \$	43 400 \$	49 843 \$	48 613 \$	98 456 \$	141 856 \$

Source: Duhamel et al. (2020). L'influence des facteurs fiscaux sur les intentions de transferts de PME québécoises et canadiennes. Rapport de recherche. Centre de transfert d'entreprise du Québec. Montréal (QC). [Disponible: <https://ctquebec.com/publication-du-rapport-sur-l-influence-des-facteurs-fiscaux-transfert-pme/>]

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME

HYPOTHÈSES

- Les intentions visent une vente de 100% des actions de la PME
- La propriétaire détient 100% des actions de la PME
- Le gain en capital est égal au produit de disposition
- La propriétaire est éligible à 100% de l'exonération à vie
- Seuils d'exonération en 2017
 - 500 000 \$ pour les PME des secteurs de l'agriculture ou de la pêche (BAPA)
 - 417 858 \$ pour les PME de tous les autres secteurs (AAPE)

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME

RÉSULTATS PRINCIPAUX

Tableau 7. Revenu imposable additionnel selon les intentions de transferts, 2017 (toutes les industries, Québec)

	Transferts familiaux		Autres types de transferts	
	Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017		Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017	
	Non	Oui	Non	Oui
Nombre (est.)	7 580	2 834	19 379	4 074
Gain en capital imposable moyen (est.)	91 567 \$	2 001 773 \$	64 459 \$	1 977 648 \$
Déduction fiscale moyenne (est.)	0 \$	0 \$	64 459 \$	411 569 \$
Revenu imposable additionnel moyen (est.)	91 567 \$	2 001 773 \$	0	1 566 079 \$

Source: Duhamel et al. (2020). L'influence des facteurs fiscaux sur les intentions de transferts de PME québécoises et canadiennes. Rapport de recherche. Centre de transfert d'entreprise du Québec. Montréal (QC). [Disponible: <https://ctquebec.com/publication-du-rapport-sur-l-influence-des-facteurs-fiscaux-transfert-pme/>]

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

RÉSULTATS PRINCIPAUX

Tableau 8
Revenu imposable additionnel selon les intentions de transferts
(Toutes les industries excluant l'agriculture et la pêche, Québec)

Données de 2017	Transferts familiaux		Autres types de transferts	
	Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017		Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017	
	Non	Oui	Non	Oui
Nombre (est.)	n.d.	n.d.	19 022	3 890
Gain en capital imposable moyen (est.)	79 331 \$	1 920 535 \$	63 513 \$	1 990 834 \$
Déduction fiscale moyenne (est.)	0 \$	0 \$	63 513 \$	417 858 \$
Revenu imposable additionnel moyen (est.)	79 331 \$	1 920 535 \$	0 \$	1 572 976 \$

Note: n.d. signifie que l'estimation est non-divulguée pour respecter les règles de confidentialité de Statistique Canada.

Source: Duhamel et al. (2020). L'influence des facteurs fiscaux sur les intentions de transferts de PME québécoises et canadiennes. Rapport de recherche. Centre de transfert d'entreprise du Québec. Montréal (QC). [Disponible: <https://cteq.quebec.com/publication-dr-rapport-sur-l'influence-des-facteurs-fiscaux-transfert-pme/>]

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

RÉSULTATS PRINCIPAUX

Tableau 9
Revenu imposable additionnel selon les intentions de transferts
(Toutes les industries, provinces canadiennes autres que le Québec)

Données de 2017	Transferts familiaux		Autres types de transferts	
	Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017		Le gain en capital excède le seuil d'exonération en 2017	
	Non	Oui	Non	Oui
Nombre (est.)	15 894	6 864	56 263	10 985
Gain en capital imposable moyen (est.)	59 338 \$	1 746 280 \$	- 8 542 \$	2 613 819 \$
Déduction fiscale moyenne (est.)	0 \$	0 \$	- 8 542 \$	419 413 \$
Revenu imposable additionnel moyen (est.)	59 338 \$	1 746 280 \$	0 \$	2 194 406 \$

Source: Duhamel et al. (2020). L'influence des facteurs fiscaux sur les intentions de transferts de PME québécoises et canadiennes. Rapport de recherche. Centre de transfert d'entreprise du Québec. Montréal (QC). [Disponible: <https://cteq.quebec.com/publication-dr-rapport-sur-l'influence-des-facteurs-fiscaux-transfert-pme/>]

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

ESTIMATIONS DE L'INCIDENCE FISCALE

QUÉBEC

- 3,1 G\$/an (ou 15,7 G\$, 2017-2022) de gains en capital pour tous les transferts d'entreprise
- Équivaut à 1,4% de la rémunération de tous les emplois en 2017
- Iniquité de 1,96 G\$ de revenu imposable additionnel provenant des transferts familiaux, largement concentrée dans les PME à faible capitalisation (c.-à-d., GC est inférieur au seuil d'exonération)
- Iniquité fiscale maximale de l'ordre de 246 M\$ à 1 G\$, ou 16,4% du GCI

CANADA (excluant le Québec)

- 8,2 G\$/an (ou 41,1 G\$, 2017-2022) de gains en capital pour tous les transferts d'entreprise
- Équivaut à 1% de la rémunération totale de tous les emplois au Canada en 2017
- Iniquité de 4,0 G\$ de revenu imposable additionnel provenant des transferts familiaux
- Iniquité fiscale maximale de l'ordre de 506 M\$ à 2,2 G\$, ou 17% du GCI

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

LIMITES ET CONSIDÉRATIONS

- Données manquantes / hypothèses fortes**
 - Transferts annuels vs Intentions quinquennales (nombre, produit de la disposition, PBR, réserve)
 - % de propriété
 - Montant des déductions des gains en capital
- Revenu imposable additionnel est sujet au taux marginal d'imposition (fédéral et provincial) de 12,53% à 53,31%**
- Lutte au dépouillement de surplus n'est pas sans conséquence pour les transferts d'entreprises familiales**

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES

Sommaire des propositions aux règles fiscales liées au transfert (période 1998-2019 - 22 rapports)

	Nombre de rapports	% des rapports
Changements techniques (LIR 84.1/55)	15	68%
Changements à la déduction du GEC	6	27%
Changements GEC et taux d'inclusion (¾ ou 100%)	4	18%
Autres mesures	10	45%

Source: Brouard et al. (2020). *Surveil des recommandations fiscales antérieures sur la transmission des PME*. rapport de recherche. Professional Accounting Research Group (PARG), Ottawa: Sprott School of Business, Carleton University, septembre. [Disponible: <https://carleton.ca/prf/brouard/wp-content/uploads/RapportTEOSurveillanceRecommandationsFiscalesAnterieures20200917.pdf>]

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

RECOMMANDATIONS

- Assouplir les conditions d'admissibilité à la déduction pour le gain en capital pour les transferts légitimes, peu importe le type de transfert
- Harmoniser les règles fiscales entre les gouvernements fédéral et provincial (sans alourdir le fardeau administratif) (en particulier pour les secteurs plus menacés et plus porteurs de retombées)
- Mettre en œuvre les réformes fiscales nécessaires à la relance des PME et au transfert de PME familiales

Source: Brouard, Duhamel et Cadieux (2020)

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

CONCLUSIONS

- Tsunami démographique des propriétaires de PME, une vague qui se propage de l'est vers l'ouest, incite plusieurs propriétaires-dirigeants de PME à vouloir céder l'entreprise à la prochaine génération de propriétaires de PME
- Les incitations fiscales ne sont pas neutres et équitables et favorisent le transfert externe [moins important au Qc depuis 2017/2018]
 - *Enquête canadienne sur la situation des entreprises (2020)* suggère maintenant un niveau de 15 000 PME au Québec, dont 88 % visent un transfert externe d'ici la fin de 2021
 - Nos estimations suggèrent une perte de capitalisation de l'ordre de 30 %
- Expérience japonaise devrait inquiéter les décideurs publics et restaurer l'équité et l'efficacité fiscale entre les différents modes de sorties entrepreneuriales, dont le repreneuriat

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

REMERCIEMENTS

- > **Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ)**
Vincent Lecorne et Jean-Pascal Dumont
- > **Innovation, Sciences et Développement Canada**
Charles Bérubé, Richard Archambault et Jim Valério
- > **Équipe Section enquêtes spéciales Environnement de Fichiers Couplables (EFC)**
- > **Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique (CDRE)**
- > **Statistique Canada (Enquête sur le financement et la croissance des PME)**
Joseph Floyd, Douwre Grekou, Chris Johnson, Danny Leung et Julio Rosa

© 2021 Marc Duhamel et François Brouard

Marc Duhamel, Ph.D.
Professeur agrégé, Directeur de programme DBA; chercheur INRPME
École de gestion, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
marc.duhamel@uqtr.ca

Carleton UNIVERSITY | SPROTT SCHOOL OF BUSINESS

SCSE•CSES
Sprott Centre for Social Enterprises
Centre Sprott pour les entreprises sociales

PARG
Professional Accounting
Research Group

GRIH
Groupe de recherche
sur l'industrie de l'humour

François Brouard, DBA, FCPA, FCA
Professeur titulaire / Full Professor; chercheur INRPME
Directeur fondateur / Founding Director SCSE-CSES, PARG & GRIH
Sprott School of Business, Carleton University, Ottawa
francois.brouard@carleton.ca